



# LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'EMPLOI Covid-19



Après avoir signé un accord de récupération des jours et heures perdus et un premier avenant à cet accord pour définir les modalités de récupération des jours non travaillés sur les semaines 13 et 14, **FO** a négocié et signé un nouvel accord sur les conditions de gestion de crise Covid-19 avec notamment la mise en œuvre du chômage partiel, pour une utilisation si nécessaire jusqu'à fin 2020.

Au-delà de l'ensemble de ces dispositions de protection, **FO** revendique que la formation professionnelle soit mise à profit pour contribuer à l'effort commun de protection de l'emploi. Avant l'application du chômage partiel **FO** demande autant que possible l'utilisation de la Formation Professionnelle.

La Formation Professionnelle au sein d'Airbus représente un investissement d'environ 4 % de la masse salariale et environ 1 million d'heures exécutées par les salariés.

La perspicacité et l'anticipation c'est de savoir faire d'une crise une opportunité.

Si nous sommes tous d'accord pour dire que la compétence, la qualification et l'habilitation des salariés d'AIRBUS sont un atout majeur pour notre Groupe, alors il est absolument urgent d'engager immédiatement un effort exceptionnel de formation, notamment sur les formations issues de la transformation digitale qui s'avèrent indispensable dès aujourd'hui pour bien préparer demain.

LA FORMATION  
un outil au service  
de l'emploi



**FO** revendique y compris que cet effort exceptionnel puisse anticiper les budgets 2021, de façon à former efficacement les salariés qui seront en sous activité sur le second semestre 2020, tout en protégeant leur rémunération et en diminuant le recours au chômage partiel.

Les vertus pédagogiques et sociales de cette stratégie concourraient pour l'ensemble des salariés qui en bénéficieront, à les maintenir dans leur activité professionnelle tout en préparant l'avenir.

Anticiper sur le plan de formation 2021, c'est aussi libérer des ressources quand la reprise et le retour de la croissance de nos charges de travail, que nous souhaitons tous, interviendront.

Alors que notre accord GEPP répondait au besoin de gestion des Emplois et des Formations sur le moyen terme, **FO** demande qu'une négociation spécifique s'ouvre au plus vite pour gérer les besoins immédiats rendus obligatoires par cette crise.

**FO** pèsera au sein des instances représentatives, et s'engagera dans cette voie pour porter cette revendication et obtenir la mise en place d'un plan d'action adapté aux besoins spécifiques de chacune de nos filiales.

## FO, Notre Santé, Notre Industrie, Nos Emplois

